



FORMATION SOUFLAGE

< ISOLATION THERMIQUE DE COMBLES PAR SOUFLAGE D'ISOLANTS EN VRAC >

INITIATION

PERFECTIONNEMENT

EXPERTISE



DÉTAILS DE LA FORMATION

PUBLIC VISÉ

- Demandeur.se.s d'emploi peu qualifié.e.s.
- Personnes salariées ou en reconversion professionnelle.
- Professionnel.le.s du bâtiment.
- Artisan.e.s (dirigeant.e.s et technicien.ne.s).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MODALITÉS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Alternance de séquences théoriques (en salle) et de mises en situation pratique (plateau technique).
- Mise à disposition d'un support papier pour prise de notes, documents commerciaux (partenaires), vidéoprojecteur, paperboard, produits isolants et machines de soufflage.

INTERVENANTS EXPERTS

Clément CAREL, Yan TEISSIER

MODE D'ÉVALUATION

- Évaluation à l'entrée (questionnaire de positionnement) et évaluation des acquis de formation en fin de stage (QCM)

» À noter : pour l'obtention ou le renouvellement du RGE : atteindre une note globale de 24/30 minimum pour validation.

Nous délivrons à la fin de la formation les documents justificatifs réglementaires : attestation de présence, certificat de réalisation et feuille d'émargement.

Cette formation est requise pour l'obtention de la qualification RGE, en complément de la formation FEEBAT.

**FORMATION ÉLIGIBLE PAR
LES OPCO CONSTRUCTYS
DE VOTRE RÉGION**

Dans nos locaux à
Conflans Sainte Honorine,
au sein de votre entreprise
ou sur chantier*

2 jours (soit 2 x 7 heures)
Formation modulable et
adaptable selon vos
besoins

400€ HT/jour/pers.
Ouverture de session à
partir de 4 personnes
minimum

COMPÉTENCES VISÉES

- Organiser selon les consignes de son responsable son poste de travail pour réaliser le soufflage d'isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Accéder en toute sécurité à la zone de travail en utilisant les moyens adaptés pour réaliser le soufflage d'isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Reconnaître et identifier visuellement les supports avant de réaliser le soufflage d'isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Approvisionner les matériaux et le matériel dans la zone de travail pour réaliser le soufflage d'isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Réaliser les opérations préalables et traiter les points singuliers avant de souffler les isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Souffler avec le matériel adapté l'isolant en respectant les préconisations du descriptif des travaux.
- Contrôler le travail réalisé conformément à la norme NF DTU en vigueur, au descriptif des travaux et renseigner la fiche de fin de chantier.
- Réaliser le nettoyage, le tri et de repliement de la zone de travail avant de quitter le chantier.

JOUR 1 : Théorie

- Le marché de l'isolation, le cadre réglementaire relatif à la rénovation et les principaux dispositifs d'aides fiscales.
- Les réglementations thermiques, les chiffres clés et les règles de mise en œuvre DTU 45.11 et RE2020.
- Les différents isolants à souffler : propriétés et caractéristiques.
- Le chantier de soufflage : acteurs concernés, procédés et étapes, points de contrôle, opérations à mettre en place.

JOUR 2 : Pratique

- Accéder en toute sécurité à la zone de travail en utilisant les moyens adaptés, et réaliser les opérations préalables au soufflage d'isolants thermo-acoustiques en vrac.
- Souffler avec le matériel adapté l'isolant en vrac en respectant les préconisations du descriptif des travaux.
- Réaliser les opérations de fin de chantier.

Les formations ISOL SCHOOL® étant accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter directement afin d'étudier un plan d'accompagnement auprès d'un référent AGEFIPH.

ISOL SCHOOL® - L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'ISOLATION

SARL au Capital de 2.400€
RCS Versailles : B 884 831 595
SIRET : 884 831 595 00019 | Code NAF : 8559B
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 117 88 44 93 78 auprès
du préfet de la Région d'Ile-de-France

*Si la formation a lieu dans vos locaux ou sur chantier, vous devez disposer des éléments suivants :

- une salle pouvant recevoir la formation théorique ainsi que tous les moyens pédagogiques ci-dessus listés
- une zone d'application ou plateau technique
- le matériel nécessaire en bon état d'entretien et de fonctionnement (aucun entretien mécanique ne sera effectué par nos formateurs)

Ces conditions sont nécessaires au bon déroulement de votre formation. Les frais du formateur sont à votre charge (déplacement, hébergement, repas).